

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [julie simard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/e0d59f40520ccdb91c205082>

Date d'obtention : 2024-10-09 20:19:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, il est important de communiquer avec la personne qui est venue signaler une situation de sextage et a victime également. Recueillir l'information en appliquant la trousse SEXTO en suivant les étapes.

Par la suite, on doit évaluer l'incident du mieux que tu peux. Sans porter de jugement et avec un ton réconfortant. Remplir la grille d'évaluation, tu dois comprendre et reconnaître l'amorce, les intentions et l'étendue de la situation. Questionner la victime pour savoir s'il y a d'autres personnes au courant de la situation ou s'il y a des jeunes impliqués. Remplir avec les autres jeunes ou témoins impliqués le questionnaire SEXTO.

Rencontrer les autres impliqués en individuel et les sensibiliser à rétablir la vie privée de la victime et de ne pas en parler à d'autres personnes, de ne pas propager la situation.

Pour conclure, rencontrer l'instigateur à savoir si son acte est de nature impulsif ou malveillant.

Recueillir l'information et la version des faits de l'instigateur. Si l'acte est de nature impulsif, on rencontre celui-ci et on remplit la grille d'évaluation de l'incident. Déterminer avec les règles de l'établissement s'il y a eu infractions et communiquer avec le service de police par la suite.

Si l'acte est de nature malveillant, on doit consulter le service de police dans les plus brefs délais et celui-ci prendra en charge la suite des interventions. Travailler en collaboration avec le service de service de police et déterminer quand informer les parents. Bref, il est de notre devoir de s'assurer qu'un signalement à la DPJ soit fait.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Cas #1

Meghan 14 ans envoie une photo d'elle les seins nus à son amoureux William qui fréquente la même école qu'elle. Elle ne voit pas de côté négatif à cette situation et elle en parle à son amie Cassandra. Celle-ci s'inquiète et en parle à un intervenant de l'école. Le protocole SEXTO est enclenché avec Cassandra qui est impliquée, Meghan également. Lorsque les personnes impliquées collaborent, la grille d'évaluation est enclenchée pour en déterminer l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation. Pour conclure, interroger William l'instigateur, s'il collabore remplir la grille d'évaluation avec lui et saisir son cellulaire qu'on remettra au service de police. S'il ne collabore pas nous contactons

immédiatement le service de police qui prendra la situation en charge.

Cas #2

Meghan envoie une photo intime d'elle-même à un élève de l'école. William âgé de 15 ans. Meghan est inquiète et désire que l'intervenant de l'école fasse quelque chose. Elle a peur que la photo se propage à l'école. On déclenche le protocole Sexto avec Meghan et l'intervenant poursuit par la suite avec William. Il corrobore la version de Meghan. L'intervenant n'est pas en présence de pornographie juvénile au sens de la loi. Il doit traiter le dossier conformément aux politiques de l'établissement.

Il est important d'arrêter la propagation de l'image afin de préserver l'intégrité de la victime physique et psychologique.

Deux jours après, Meghan revient voir l'intervenant car elle a envoyé une photo d'elle les seins nus à un jeune homme de 19 ans. Meghan craint les représailles et d'être jugée. L'intervenant déclenche le protocole Sexto avec Meghan, lors de la rencontre Meghan insiste pour lui montrer la photo.

L'intervenant refuse et ne prends pas connaissance de la photo. La grille d'évaluation lui permettra de déterminer la nature de celle-ci sans avoir à regarder l'image.

L'intervenant par la suite doit confisquer le cellulaire de Meghan et contacter le service de police. Les policiers pourront effectuer la rencontre de sensibilisation qui a commis un acte impulsif. Cependant, une enquête policière pourra débuter concernant l'adulte de 19 ans impliqué qui a commis un acte impulsif.

Deux jours plus tard, le policier en charge du dossier contacte l'intervenant de l'école pour l'informer qu'il y a un autre garçon de l'école impliqué dans la situation. L'intervenant lui répond qu'ils ne sont pas les mandataires du service de police, que c'est à eux de prendre en charge la situation maintenant.

L'intervenant par la suite doit confisquer le cellulaire de Meghan et contacter le service de police. Les policiers pourront effectuer la rencontre de sensibilisation qui a commis un acte impulsif. Cependant, une enquête policière pourra débuter concernant l'adulte de 19 ans impliqué qui a commis un acte impulsif.

Deux jours plus tard, le policier en charge du dossier contacte l'intervenant de l'école pour l'informer qu'il y a un autre garçon de l'école impliqué dans la situation. L'intervenant lui répond qu'ils ne sont pas les mandataires du service de police, que c'est à eux de prendre en charge la situation maintenant.

Cas #3

Le père de Nicolas un élève de l'école vient rencontrer l'intervenant car il s'inquiète.

Le père vient voir l'intervenant pour une situation où son fils avait des photos intimes de lui sur son cellulaire. Son fils a partagé des images intimes avec un jeune garçon via une messagerie instantanée.

Le père souhaite que l'intervenant réagi et que son fils n'est pas au courant.

L'intervenant réfère le père au service de police car il ne s'agit pas d'un cas d'application du protocole SEXTO et agir en conformité avec les directives de l'établissement. Le lendemain, Nicolas vient voir l'intervenant scolaire car il est impliqué dans un cas de sextage avec un autre élève de l'école Kevin. Kevin menace Nicolas de lui donner 100\$ ou il diffusera le contenu de Nicolas. L'intervenant déclenche le protocole SEXTO avec Nicolas et il rencontre également deux jeunes filles impliquées Arianne et

Christelle. Comme l'acte de Kevin est un acte malveillant, l'intervenant contact le service de police immédiatement et doit remettre le cellulaire de Kevin entre leurs mains. Ce sera au service de police de prendre la relève par la suite.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

- 1) Éviter de consulter les images ou vidéos., car malheureusement, il m'est arrivée que les jeunes me montrent les photos me disant que ce n'était pas "si pire" ou "pas des sexto"
- 2) être en mesure de rencontrer tous les jeunes impliqués ou des témoins simultanément. Préserver la vie privée de la jeune victime et éviter de porter des jugements. Ne pas divulguer aucune informations concernant un évènement qui pourrait permettre d'identifier par leur groupe d'âge, leur genre, leur nationalité et leur école. Ne pas discuter des cas aux autres intervenants de l'école.
- 3) Agir rapidement et contacter le service de police dans un délai raisonnable.